

ACCOFIX FEU

Enduit époxy de protection au feu B-s2, d0

DOMAINES D'EMPLOI

- L'ACCOFIX FEU est appliquée comme couche de protection au feu dans le système DESCOSTOP RENFORT destiné aux ouvrages souterrains neufs ou en rénovation :
- Couche ignifugeante retardant la propagation du feu

DEFINITION

- Pâte époxy thixotrope, sans solvant, à deux composants
- Pâte onctueuse très maniable.

CARACTERISTIQUES

- | | | |
|---|-------------|---------------------------------|
| ➤ Classement AFNOR | | Famille I / Classe 6 b |
| ➤ Nature du produit | | Epoxy bi composant sans solvant |
| ➤ Rapport pondéral A/B | | 60 / 40 |
| ➤ Coloris | | Crème |
| ➤ Densité à 23°C | Composant A | 1550 kg/m ³ environ |
| | Composant B | 1650 kg/m ³ environ |
| | Mélange A+B | 1600 kg/m ³ environ |
| ➤ Thixotropie | | Ne coule pas (2 – 3 cm) |
| ➤ Extrait sec en poids | | 100 % |
| ➤ Dureté Shore D après 7 jours à 23°C (NF EN ISO 868) | | 65 environ |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à 10°C | | 40 minutes |
| | 20°C | 25 minutes |
| | 30°C | 15 minutes |

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses.

Catégorie Annexe II A / j / PS

Taux de COV < 500 g/l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

PROCES VERBAUX

- Rapport de PV au feu N° P 159401 du 31/05/2017, LNE conformément à la norme NF EN 13501-1+A1

B-s2, d0

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

- Application sur IR 5028 en horizontal ou IR 5028 Cuvelage en vertical et en sous-face saupoudré de silice 0,6-1,6 mm.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Application

- Verser le composant B dans le composant A, mélanger jusqu'à obtenir une viscosité et une teinte uniformes.
- Appliquer le mélange à la spatule ou à la raclette plate.
- Consommation : 4 kg/m² environ pour une épaisseur d'enduit de 2,5 mm.
Le délai minimum de recouvrement doit être de 24H impérativement.
(Note : une application en frais sur frais conduirait à des problèmes d'aspect)
- Prévoir un léger dépolissage avant l'application du revêtement final.

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Hors poussière	3 h	2 h 30	2 h 15
Sec et dur (ponçable)	36 h	24 h	24 h
Délai minimum de recouvrement	24H	24H	24H

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752

CONDITIONNEMENT

- En kit de 10 kg (Composant A : 6 kg / Composant B : 4 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
Pendant deux ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en oeuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en oeuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison

Certifié ISO 9001